

## Fiche de poste

### Agent des espaces verts/entretien/propreté

#### Emploi / métiers

Situation fonctionnelle :

Commune de Marange-Silvange ;  
Service techniques ;  
Pôle espaces verts/entretien/propreté.

Le corps :

Filière : techniques ;  
Catégorie : C ;  
Cadre d'emploi : Adjoint technique ;  
Groupe Rifseep : C2

Définition :

Effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

Le positionnement du poste dans l'organigramme :

Poste rattaché au service technique ;  
Sous la responsabilité du référent du pôle espaces verts/entretien/propreté ;  
Responsable hiérarchique N+1 : le Responsable des Services Techniques.

Temps de travail :

Emploi à temps complet.

Conditions d'exercice :

Travail en extérieur ;  
Horaires réguliers ;  
Possibilité d'astreintes ;  
Travail en équipe.

#### Activités du poste

Activités principales :

Entretien courant : tonte, taille, élagage, désherbage chimique, mécanique, manuel, thermique, ramassage des feuilles mortes, fossés et pièce d'eau, délaissés communaux, servitudes et bords de route ;  
Plantations saisonnières des ligneux, des annuelles et bisannuelles, ainsi que leur suivi de reprise ;  
Travaux de créations et d'aménagements, engazonnement ;  
Arrosages des plantations ;  
Suivi des installations d'arrosage automatisé ;  
L'entretien des plantations des cimetières ;  
L'entretien des terrains de football ;  
Soins des plantes intérieures ;

Entretien de tous équipements, outillages, matériel roulant et machines ;  
La viabilité hivernale (mécanisée et manuelle) ;  
Mise en sécurité suite à un accident ou à un phénomène météorologique (hors conditions hivernales) ;

Interventions événementielles (mise en place de panneaux et barrières, pavoisements permanents et temporaires, etc.) ;

Activités spécifiques :

Participe aux taches d'intérêt général dans le cadre de la polyvalence des missions des services techniques ;  
Réalisation de petits travaux (maçonnerie, peinture, etc.) ;  
Participation éventuelle aux travaux de voirie ;  
Renseigne le carnet de bord du véhicule.

**Ainsi que toutes tâches et missions nécessaires au bon fonctionnement du service.**

## Situation du poste

Autonomie et responsabilité :

Relative autonomie ;  
Activités définies et organisées en fonction des consignes données par le responsable des espaces verts ;  
Un non-respect du protocole d'entretien ou du plan de gestion peut avoir des conséquences juridiques et scientifiques :  
mise en danger des agents et/ou des personnes accueillies sur le site par un mauvais usage des produits et matériels.

Champ des relations du poste :

Relations permanentes avec le référent du pôle et ponctuellement le R.S.T ;  
Relations avec les autres agents chargés de l'entretien des autres sites de la collectivité ;  
Contacts quotidiens avec la population (administrés) et les usagers.

Difficultés, spécificités et contraintes du poste :

Permis de conduire B (véhicules légers) ; permis E (remorque de + 750kg)  
Port d'équipement de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison ou blouse, lunettes etc.) ;  
Doit respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits ;  
Peut être amené à utiliser un matériel sophistiqué ou des substances toxiques, et à porter un équipement de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet, etc.) ;  
Utilisation de petits matériels d'entretien (débroussailleuse, tronçonneuse, faucheuse, tondeuse, etc...) ;  
Evolution de la réglementation des produits phytosanitaires et de la sécurité ;  
Augmentation des surfaces à entretenir ;  
Complexité des aménagements futurs ;  
Conduite de tracteurs + citerne, remorque pour Kubota, tondeuse autoportée et autre engins (tractopelle, chariot élévateur), nacelle.

Risques liés au poste :

- Travail en hauteur pour élagage ;
- Manipulation manuelle et / ou mécanique ;
- Pénibilité physique : station debout prolongée ou alors travail à genoux ;
- Déplacements motorisés ;
- Exposition au bruit ;
- Exposition aux intempéries ;
- Utilisation de matériel bruyant et tranchant ;
- Utilisation de produits phytosanitaires.

## Compétences / Aptitudes requises

### 1- Les savoirs :

#### Savoir (connaissances théoriques nécessaires) :

Règles de sécurité et de maîtrise des risques pour le public sur le site, et d'éventuelles structures d'accueil occasionnelles ou permanentes ;  
Flore indigène, ornementale, urbaine, rurale ;  
Espèces indigènes ou horticoles, exotiques plantées ;  
Techniques et pratiques locales d'entretien : taille douce, sélection dirigée, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation, tonte ou fauchage, etc. ;  
Techniques de débroussaillage et de désherbage ;  
Consignes de sécurité du travail ;  
Conditions d'utilisation, de transport et de stockage des produits d'entretien et leurs étalonnages, quantité, adaptation aux végétaux et surfaces à traiter.

#### Savoir-faire (maîtrise, méthode, outils) :

##### 1. Préservation de la qualité des sites et prévention des risques

Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail ;  
Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits ;  
Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter le responsable des services techniques ;  
Techniques et pratiques locales d'entretien : taille douce, sélection dirigée, techniques alternatives, techniques de plantation, tonte ou fauchage ;  
Trier les déchets produits sur les chantiers et les valoriser dans les filières appropriées ou sur compostage interne.

##### 2. Entretien des équipements :

Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé ;  
Nettoyer et entretenir les outils et équipement mis à disposition.

#### Savoir être (aspects comportementaux, relationnels, humains) :

Sens du service public ;  
Sens des relations humaines ;  
Techniques de base de la communication ;  
Réactivité.

**A Marange-Silvange**

**Le**

**Le Maire  
Yves MULLER**